

Togo: le système judiciaire connaît un chamboulement



Le système judiciaire togolais, grand corps malade et décrié va-t-il connaître un renouveau ? Le chef de l'Etat, [Faure Gnassingbé](#) a décidé de remplacer certaines personnes qui occupent des postes clés au niveau de la justice. Blaise Essolizam Poyodi n'est plus procureur de la République.

Les affectations tant attendues au niveau de la justice sont désormais une réalité. Faure Gnassingbé a pris un décret portant nomination de magistrats. On note que Talaka Mawama, devient procureur de la République près le Tribunal de première instance de Lomé.

L'ancien Directeur de cabinet du ministère de la justice remplace à ce poste Balise Essolizam Poyodi. Ce dernier est nommé procureur général près la Cour d'appel de Lomé.

La Cour d'appel de Lomé change de président. Amegboh Kokou Wottor assumera désormais cette fonction.

Dans le même temps, Garba Gnambi anciennement procureur général près la Cour d'appel de Lomé devient avocat général du parquet près la Cour suprême.

De même, Suzanne Soukoude-Fiawonou est également promue au poste d'avocat général près la Cour suprême. Elle était anciennement Directrice générale du Centre de formation des professions judiciaires (CFPJ).

Ces affectations interviennent après que le président du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), Abdoulaye Yaya a dénoncé plusieurs pratiques dans lesquelles des magistrats se sont rendus coupables.

Ces nominations opérées par le chef de l'Etat vont-elles permettre de rectifier le tir et permettre à la justice d'être « [un épouvantail uniquement pour le délinquant](#) » ?

Wait and see !